



HAUT-RHIN

Cernay, le 5 juin 2018

Madame Anne-Marie MAIRE
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale du Haut-Rhin
52-54, avenue de la République
BP 60092
68017 COLMAR Cedex

Affaire suivie par :

Annick SCHERMESSEUR – Cabinet du Maire

Objet : fermetures de classes.

Madame la Directrice,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur les fermetures de classes annoncées aux écoles maternelles Saint-Joseph et Hirondelles pour la prochaine rentrée scolaire.

L'école Saint-Joseph devrait perdre une classe bilingue. Cette décision semble avoir été dictée par une petite diminution d'effectif pour septembre (-4 élèves). Ce sont 95 enfants qui sont inscrits à ce jour pour la prochaine rentrée et qui seront donc répartis sur 3 classes très chargées (1 classe de 31 élèves et 2 classes de 32), ne laissant plus de marge de manœuvre pour de nouvelles inscriptions. Or, depuis de nombreuses années, la directrice enregistre de nouvelles inscriptions les jours précédant la rentrée des classes et ce d'autant plus que Cernay est une ville dynamique qui attire de nombreux jeunes couples. Pour exemple, près d'une soixantaine de logements seront livrés d'ici fin d'année dans le quartier des Rives de la Thur qui fait partie du secteur scolaire de l'école Saint-Joseph.

De plus, les enseignants ne seront plus en mesure d'accueillir les enfants handicapés en toute sécurité (la plupart ne bénéficient pas d'AVS à temps plein) dans des salles devenues trop exiguës.

Les mesures prises pour l'école Les Hirondelles m'interpellent encore et toujours.

Je rappelle que suite à la publication de la loi d'Orientation et de Programmation pour la ville et la rénovation urbaine, Cernay a pu bénéficier de l'inscription du quartier Bel-Air dans les 1 500 quartiers prioritaires de la ville (QPV).

L'école de ce quartier a ainsi intégré, le 29 juin 2015, le périmètre du contrat de ville signé par M. Lelarge, Préfet du Haut-Rhin mais également par M. Gougeon, Recteur de l'Académie de Strasbourg, M. Richert, Président de la Région Alsace et M. Straumann, Président du Conseil départemental.

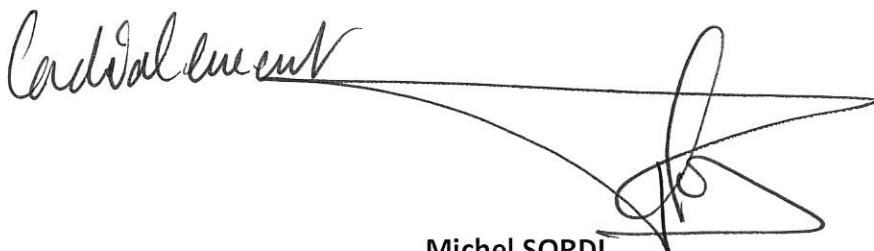
Ce contrat était un souhait à la fois des élus et des services de l'Etat pour garantir la réussite scolaire des enfants dont on sait tous que les premières années sont primordiales.

En effet, un premier travail avait été opéré dans le cadre de la préparation du contrat de ville avec l'établissement d'un diagnostic partagé par toutes les parties prenantes. Un des constats était que près d'un tiers des enfants à l'école connaissent de grandes difficultés linguistiques. C'est la raison pour laquelle il avait été décidé d'intégrer l'école dans ce nouveau périmètre avec la mise en place d'actions sur la période 2015-2020.

Les projets mis en place par l'équipe éducative, la confiance rétablie entre les parents et l'école, l'acquisition de codes et de repères sociaux, la participation à la lutte contre la déscolarisation sont le fruit d'un long travail qui permet aux enfants entrant en cours préparatoire d'appréhender sereinement le passage à l'école primaire. Or une fermeture de classe et des classes surchargées ne permettront plus de garantir des conditions d'apprentissage optimales et de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

Aussi, je sollicite de votre haute bienveillance un réexamen de ces 2 dossiers afin d'annuler ces décisions de fermeture de classes qui vont à l'encontre des propos tenus par le Président de la République, Emmanuel Macron, lors des Assises de l'école maternelle en mars dernier et qui souhaite faire de l'école maternelle « *un moment fondateur de notre parcours scolaire français, une véritable école tournée vers l'acquisition du langage et de l'épanouissement de l'enfant* ».

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce sujet et dans l'attente de vous lire, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes très cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Sordi', followed by a large, stylized flourish that extends to the right and loops back under the signature.

Michel SORDI
Maire de Cernay

Copies :

Monsieur Jean-Luc MARX, Préfet de la région Grand Est

Monsieur Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin

Monsieur Daniel MERIGNARGUES, Sous-préfet de l'arrondissement de Thann-Guebwiller

Monsieur Raphaël SCHELLENBERGER, Député du Haut-Rhin

Madame Catherine TROENDLE, Sénateur du Haut-Rhin

Madame Sophie BEJEAN, rectrice de l'académie de Strasbourg

Madame Marie PERPINA, inspectrice de l'éducation nationale